

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
13 JUIN 2023**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal - Séance ordinaire du 9 mai 2023
 - 3.2 Procès-verbal - Séance extraordinaire du 24 mai 2023
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Dépôt et diffusion - Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2022
 - 6.2 Dépôt - États des revenus et des dépenses - Mai 2023
 - 6.3 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 mai 2023
 - 6.4 Autorisation - Transfert budgétaire du mois de Mai 2023
 - 6.5 Lettre de démission de Monsieur James L.Lacroix à titre de directeur général & greffier-trésorier
 - 6.6 Nomination - Intérim au poste de Direction générale & greffe-trésorerie
 - 6.7 Autorisation - Inscriptions Congrès FQM 2023
 - 6.8 Autorisation de signature - Consentement autorisant l'implantation du 3-1-1 pour le centre d'interconnexion filaire et les tours cellulaires partagés avec la municipalité de Napierville
 - 6.9 Nomination des membres et officialisation des mandats des différents comités
 - 6.10 Offre d'achat d'une partie du lot no.6 273 248
 - 6.11 Rémunération forfaitaire des responsables des Travaux publics - Week-end des hommes forts
 - 6.12 Dépôt - Lettre de démission de Monsieur James L.Lacroix à titre de directeur général & greffier-trésorier - Mai 2022
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Dépôt - Rapport de consultation publique du 7 juin 2023
 - 7.2 Adoption - Règlement no.533 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou d'autres avantages pour l'année 2023
 - 7.3 Adoption - Règlement no.535 modifiant le Règlement no.517 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
 - 7.4 Adoption - 2e projet de règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452
 - 7.5 Adoption - 2e projet de règlement no.536 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage no.452
 - 7.6 Avis de motion - Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant
 - 7.7 Adoption - Projet de Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

- 7.8 Avis de motion - Règlement no.538 modifiant le règlement no.452 concernant des précisions aux normes de construction de maison mobile ou modulaire
- 7.9 1er Projet - Règlement no.538 modifiant le règlement no.452 concernant des précisions aux normes de construction de maison mobile ou modulaire
- 7.10 Avis de motion - Règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme
- 7.11 Projet – Règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme
- 7.12 Avis de motion - Règlement no.540 modifiant le règlement no.497 portant sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal
- 7.13 Projet – Règlement no.540 modifiant le règlement no.497 portant sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Dépôt - Rapport Urbanisme - Mai 2023
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Autorisation - Caractérisation du sol Aménagement skatepark
 - 9.2 Demande d'occupation du domaine public à la faveur des lots 5 826 070 et 5 826 179
 - 9.3 Contrat de réparation de glissière de sécurité sur le rang Grégoire
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Autorisation - Fermeture de la rue Joseph-Marceau pour l'activité Vélo de la Maison
 - 10.2 Autorisation - Augmentation du bon de commande concernant les rénovations du gazebo du Parc Michel-Dumouchel
 - 10.3 Autorisation - Dépôt d'une demande de financement PRIMA
 - 10.4 Prise de position - Projet de planification des besoins d'espace d'infrastructures scolaires du CSSDGS
- 11 DEMANDES ADRESSÉES AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Affichage du drapeau du Jour du Souvenir à l'hôtel de ville
 - 11.2 Demande de soutien financier - 200e Église Odelltown
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance ordinaire du Conseil Municipal, tenue Mardi, le 13 juin 2023 à 20h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean-Marie Mercier maire
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1
M. Bertrand Boire conseiller poste #4
M. Michel Monette conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5
M. Jean-François Boire conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier

Absence motivée:

2023-06-149 **OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Bertrand Boire,

Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 20h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-150 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. Michel Monette,

Appuyé par M. Jean-François Boire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2023;
- 6.11 Rémunération forfaitaire des responsables des Travaux publics - Week-end des hommes forts;
- 11.1 Affichage du drapeau du Jour du Souvenir à l'hôtel de ville;
- 11.2 Demande de soutien financier - 200e Église Odelltown.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-06-151 Procès-verbal - Séance ordinaire du 9 mai 2023

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Josiane Surprenant,
Appuyé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-152 Procès-verbal - Séance extraordinaire du 24 mai 2023

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par M. Jean-François Boire,
Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

2023-06-153 Dépôt et diffusion - Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2022

01. Considérant l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec prévoyant que lors d'une séance ordinaire, le maire fait rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de vérificateur externe;

02. Considérant le dépôt du rapport financier 2022 et du rapport de l'auditeur lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 mai 2023;

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la diffusion du rapport des faits saillants du rapport financier 2022 sur le site internet de la municipalité et sur l'ensemble de son territoire conformément aux modalités déterminées par le conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt - États des revenus et des dépenses - Mai 2023

2023-06-154 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 mai 2023

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 31 mai 2023 au montant de 378,340.09\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-155 Autorisation - Transfert budgétaire du mois de Mai 2023

01. Considérant la note de service de Madame Josiane Boyer, directrice des Finances, relative au transfert budgétaire du mois de mai 2023;

Il est proposé par M. Bertrand Boire

Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un transfert de crédit d'un montant de 2,530\$ tel que prévu à la note de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-156 Lettre de démission de Monsieur James L.Lacroix à titre de directeur général & greffier-trésorier

01. Considérant le dépôt de la lettre de démission de M. James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier en date du 19 mai 2023;

02. Considérant que la démission en question sera effective à compter du 16 juin 2023;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le dépôt de la lettre de démission de M. James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-157 Nomination - Intérim au poste de Direction générale & greffe-trésorerie

01. Considérant la lettre de démission de M. James Langlois-Lacroix au poste de directeur général & greffier-trésorier;

02. Considérant sa date de départ statuée au 16 juin prochain;

03. Considérant qu'en vertu des articles 184 et 212.3 du Code municipal du Québec la charge de greffier-trésorier et de directeur général doit être assumée par son adjoint ou autre jusqu'à ce que la vacance soit remplie;

04. Considérant la nécessité d'assurer l'interim avant que le poste ne soit comblé définitivement;

05. Considérant la délégation des courriels à compter du 14 juin 2023;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De nommer Mme Catherine Emond, responsable des communications et des relations avec le milieu, pour le poste de Directrice générale par interim à compter du 15 juin prochain;

D'octroyer à la Directrice générale par intérim tous les devoirs des charges qui lui sont ainsi attribuées, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et sous les mêmes obligations et pénalités;

D'octroyer une prime de 10% additionnelle de son salaire pour la durée de l'interim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

2023-06-158 Autorisation - Inscriptions Congrès FQM 2023

01. Considérant la tenue du congrès de la FQM à Québec cette année;
02. Considérant que cet évènement est marquant pour le monde municipal et permet le réseautage ainsi que l'amélioration des pratiques;
03. Considérant que 4 membres du personnel et du conseil municipal désirent assister à l'évènement;
04. Considérant la possibilité d'une inscription supplémentaire à être confirmée plus tard;
05. Considérant la nécessité d'assurer l'hébergement des 4 congressistes pour la durée du séjour pour le congrès se déroulant à Québec;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la dépense pour les inscriptions au congrès au coût de 945\$ plus les taxes applicables chacune, prix effectif jusqu'au 18 juin 2023, pour un total de 3780\$ taxes en sus;

D'autoriser la dépense supplémentaire pour une 5e inscription au coût de 1050\$ taxes en sus, prix effectif à partir du 19 juin 2023;

D'autoriser la dépense pour l'hébergement pour la durée du congrès pour un total de 4,484\$ taxes et frais inclus pour 4 chambres à l'hôtel Le Concorde de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-159 Autorisation de signature - Consentement autorisant l'implantation du 3-1-1 pour le centre d'interconnexion filaire et les tours cellulaires partagés avec la municipalité de Napierville

ATTENDU que la municipalité de Napierville implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance du document contexte et des explications et qu'il comprend les tenants et aboutissants ;

ATTENDU que le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU que les appels faits au 3-1-1 pour notre Municipalité seront réacheminés vers notre municipalité au numéro de téléphone suivant 450-245-3658;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la municipalité de Napierville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de Napierville.

D'ENVOYER la présente à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de Napierville pour la représenter.

D'AUTORISER que la présente autorisation puisse aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-160 Nomination des membres et officialisation des mandats des différents comités

01. Considérant que les membres du conseil souhaitent mettre en place des comités avec un mandat défini;

02. Considérant la nécessité d'effectuer la nomination des membres de ces comités par résolution;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De reporter la prise de la présente décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-161 Offre d'achat d'une partie du lot no.6 273 248

01. Considérant la planification des besoins d'infrastructures scolaires du Centre de Services Scolaires des Grandes Seigneuries;

02. Considérant que la Municipalité de St-Cyprien a été identifiée comme lieu d'accueil potentiel pour l'établissement d'une nouvelle école primaire de 18 classes;

03. Considérant que, selon la Loi sur l'Instruction publique, la Municipalité doit céder à titre gratuit un terrain d'une superficie entre 10,500 et 11,500 m²;

04. Considérant que la Municipalité a informé le CSSDGS de son intention d'aller de l'avant avec le projet;

05. Considérant que le conseil municipal souhaite acheter une partie du lot no. 6 273 248 qui sera cédée ultérieurement au CSSDGS;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De déposer aux propriétaires du lot no. 6 273 248 une offre d'achat inconditionnelle de 1,160,000\$ pour l'acquisition d'une superficie de 290,000 p², tel que présenté sur le plan soumis à l'attention du conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-162 Rémunération forfaitaire des responsables des Travaux publics - Week-end des hommes forts

01. Considérant les événements du week-end des hommes forts qui ont eu lieu du 9 juin au 11 juin 2023;

02. Considérant que la présence des responsables des Travaux publics est essentielle au bon déroulement de ces activités et à la tenue des épreuves;

03. Considérant le nombre d'heures supplémentaires important que le week-end représente;

04. Considérant l'accord du conseil municipal de récompenser les heures travaillées en dehors des heures régulières prévues selon une formule doublée;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De récompenser les heures excédentaires travaillées par les responsables des Travaux publics en lien avec la tenue de la compétition des hommes forts en leur octroyant une prime selon une formule doublée du temps de travail effectué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**Dépôt - Lettre de démission de Monsieur James L.Lacroix à titre de directeur
général & greffier-trésorier - Mai 2022**

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Dépôt - Rapport de consultation publique du 7 juin 2023

**2023-06-163 Adoption - Règlement no.533 établissant la tarification d'un bien, d'un
service, d'une activité ou d'autres avantages pour l'année 2023**

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2023;

02. Considérant qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2023;

03. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins 2 jours avant la présente séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture de celui-ci;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par Mme Josiane Surprenant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le Règlement no.533 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité ou d'autres avantages pour l'année 2023.

De publier sur le site Internet de la Municipalité les grilles tarifaires présentées dans le règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2023-06-164 Adoption - Règlement no.535 modifiant le Règlement no.517 sur les projets
particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
(PPCMOI)**

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2023;

02. Considérant qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2023;

03. Considérant qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 juin 2023 et dont l'avis public a été donné le 17 mai 2023;

04. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture de celui-ci;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le Règlement no.535 modifiant le Règlement no.517 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

D'envoyer une copie du règlement ainsi que de la présente résolution à la MRC Jardins-de-Napierville pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-165 Adoption - 2e projet de règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 11 avril 2023;

02. Considérant qu'un 1er projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 11 avril 2023;

03. Considérant qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 juin 2023 dont l'avis public a été donné le 17 mai 2023;

04. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent projet de règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture de celui-ci;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le 2e projet de règlement no.534 modifiant la grille de zonage A-109 du Règlement de zonage no.452;

D'envoyer un avis à la MRC Jardins-de-Napierville que le présent projet de règlement a été adopté sans modifications par rapport au 1er projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-166 Adoption - 2e projet de règlement no.536 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage no.452

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2023;

02. Considérant qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 9 mai 2023;

03. Considérant qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 7 juin 2023 dont l'avis public a été donné le 17 mai 2023;

04. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent projet de règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture de celui-ci;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le 2e projet de règlement no.536 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage no.452;

D'envoyer un avis à la MRC Jardins-de-Napierville que le présent projet de règlement a été adopté sans modifications par rapport au 1er projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-167 Avis de motion - Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*;

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

M. Michel Monette donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant;

M. Michel Monette dépose également, le projet du Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant

La copie du projet de règlement sera disponible dès demain sur le site internet de la municipalité dans la section *règlements* pour consultation par les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-168 Adoption - Projet de Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant

01. Considérant qu'un avis de motion a été déposé lors de la présente séance du conseil;

02. Considérant le projet de Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant;

03. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent projet de règlement au moins 2 jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture de celui-ci;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le projet de Règlement no.537 abrogeant le Règlement no.479 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines et le Règlement no.488 l'amendant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-169 Avis de motion - Règlement no.538 modifiant le règlement no.452 concernant des précisions aux normes de construction de maison mobile ou modulaire

Avis de motion annulé par le conseil municipal en raison de la remise de l'adoption du présent projet de règlement à une séance ultérieure dans le but de répondre aux questionnements soulevés par ses membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-170 1er Projet - Règlement no.538 modifiant le règlement no.452 concernant des précisions aux normes de construction de maison mobile ou modulaire

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De remettre l'adoption du présent projet de règlement à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-171 Avis de motion - Règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*;

M. Jean-François Boire donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le Règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme;

M. Jean-François Boire dépose également, le projet du Règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme

La copie du projet de règlement sera disponible dès demain sur le site internet de la municipalité dans la section *règlements* pour consultation par les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-172 Projet – Règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme

01. Considérant le dépôt d'un avis de motion lors de la séance ordinaire du 13 juin 2023;

02. Considérant le projet de règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme;

03. Considérant que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent projet de règlement au moins 2 jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture de celui-ci;

Il est proposé par M. Jean-François Boire

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'entériner le projet de règlement no.539 modifiant le règlement no.513 concernant l'octroi des fonctions du conseil local du patrimoine au conseil consultatif d'urbanisme.

De transmettre le projet de règlement à la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-173 Avis de motion - Règlement no.540 modifiant le règlement no.497 portant sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal

Avis de motion annulé par le conseil municipal en raison de la remise de l'adoption du présent projet de règlement à une séance ultérieure dans le but de répondre aux questionnements soulevés par ses membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-174 Projet – Règlement no.540 modifiant le règlement no.497 portant sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil municipal

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De remettre l'adoption du présent projet de règlement à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

Dépôt - Rapport Urbanisme - Mai 2023

TRAVAUX PUBLICS

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

2023-06-175 Autorisation - Caractérisation du sol Aménagement skatepark

01. Considérant la nécessité de caractériser le sol pour l'aménagement du skatepark;

02. Considérant la soumission reçue de LCL Environnement Inc. au montant de 6,510\$ taxes en sus;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le projet de caractérisation du sol aux fins de l'aménagement du skatepark au montant de 6,510\$ par l'entrepreneur LCL Environnement Inc;

D'envoyer une copie de la présente résolution à LCL Environnement Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Retrait de M. Martin Van Winden, conseiller poste #3 pour la prise de décision sur ce point par conflit d'intérêt

2023-06-176 Demande d'occupation du domaine public à la faveur des lots 5 826 070 et 5 826 179

01. Considérant le règlement no.469 adoptant un règlement sur l'occupation du domaine public;

02. Considérant le dépôt d'une demande substantiellement complète provenant de l'entreprise Ferme Hotte et Van Winden;

03. Considérant que l'occupation du domaine public demandée en est une permanente et nécessite l'autorisation du conseil;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la direction générale à autoriser la demande d'occupation du domaine public et l'autoriser à signer les documents nécessaires sous les conditions suivantes:

-Production d'un certificat de localisation à la fin des travaux;

-Dépôt d'une lettre d'attestation d'assurance pour un montant minimal de 1M\$ avant le début des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-177 Contrat de réparation de glissière de sécurité sur le rang Grégoire

01. Considérant qu'une glissière de sécurité sur le rang Grégoire a été endommagée lors d'un accident;

02. Considérant que la sécurité routière est à risque dû à l'état de la glissière;

03. Considérant que les assurances du propriétaire du véhicule ayant endommagé la glissière financeront la réparation nécessaire;

04. Considérant la proposition de l'entreprise Ployard 2000 pour la réparation de la glissière de sécurité d'un montant de 7,195.92\$ taxes incluses;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Jean-François Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la proposition de l'entreprise Ployard 2000 pour la réparation de la glissière de sécurité d'un montant de 7,195.92\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

2023-06-178 Autorisation - Fermeture de la rue Joseph-Marceau pour l'activité Vélo de la Maison

01. Considérant la demande du CPE pour la fermeture de la rue Joseph Marceau pour une période de 2 heures le 28 juin prochain;
02. Considérant que cette fermeture sera supervisée par la Sûreté du Québec et permettra aux enfants du CPE de circuler en toute sécurité à vélo;
03. Considérant la nécessité de fournir des dossards, des cônes et des barrières pour la sécurité de l'évènement;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par Mme Josiane Surprenant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la fermeture de la rue Joseph Marceau le 28 juin prochain pour une période de 3 heures maximum pour la tenue de l'activité Vélo de la maison ou à une date ultérieure si la température n'est pas clémente;

D'autoriser le service des travaux publics à fournir les dossards, les barrières et les cônes afin d'assurer la sécurité de l'évènement;

D'acheminer une copie de cette résolution à l'agent Pierre Corriveau de la Sûreté du Québec ainsi qu'à Mme Sara Gendron, directrice générale du CPE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-179 Autorisation - Augmentation du bon de commande concernant les rénovations du gazebo du Parc Michel-Dumouchel

01. Considérant la résolution no.2023-05-142 autorisant une dépense d'un montant de 3,449.25\$ taxes incluses dans le cadre de réparation du gazebo du Parc Michel-Dumouchel;
02. Considérant que les travaux préliminaires ont démontré un niveau de dommages supérieur à ce qui avait été évalué précédemment dont deux couches de teinture;
03. Considérant que la toilette extérieure a été ajoutée à la liste des travaux pour être teinte de nouveau;
04. Considérant qu'il serait nécessaire d'augmenter le budget pour les travaux de réparation à un montant de 6,000\$ taxes en sus;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'augmenter le budget préalablement établi pour les travaux de réparation du gazebo du Parc Michel-Dumouchel à un montant de 6,000\$ taxes en sus;

D'autoriser le paiement de la facture no.13886 d'un montant de 8,730.05\$ taxes incluses à l'entreprise Construction L'Écuyer et Plourde inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-180 Autorisation - Dépôt d'une demande de financement PRIMA

01. Considérant le programme de subvention PRIMA dont la période de dépôt de demande se termine le mercredi 14 juin 2023;
02. Considérant que ce programme permet le financement d'installation en lien avec

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

l'application de la politique et du plan d'action MADA de la municipalité pour le bénéfice des aînés;

Il est proposé par Mme Josiane Surprenant
Appuyé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise Catherine Emond responsable des communications et des relations avec le milieu à effectuer le dépôt de la demande d'aide financière;

Que la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

Que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-181 Prise de position - Projet de planification des besoins d'espace d'infrastructures scolaires du CSSDGS

01. Considérant une correspondance en date du 2 mai 2023 provenant du Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries et intitulée "Position - Projet de planification des besoins d'infrastructures scolaires du Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries";

02. Considérant que cette planification 2023-2033 prévoit la construction d'une école primaire de 18 classes;

Il est proposé par M. Bertrand Boire
Appuyé par Mme Josiane Surprenant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'informer le Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries que le Conseil municipal de Saint-Cyprien de- Napierville reconnaît la nécessité de la construction d'une école primaire de 18 classes;

De confirmer au Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries que le Conseil municipal est toujours en démarche pour trouver un terrain viable pour le projet;

De transmettre la présente résolution au Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDES ADRESSÉES AUX CONSEILLERS

2023-06-182 Affichage du drapeau du Jour du Souvenir à l'hôtel de ville

01. Considérant la demande formulée par un citoyen d'afficher le drapeau du Jour du Souvenir à l'hôtel de ville de la Municipalité du dernier vendredi du mois d'octobre jusqu'au 11 novembre;

02. Considérant qu'il s'agit d'une pratique répandue parmi les villes et les municipalités qui a pour but de rendre hommage aux soldats canadiens décédés dans l'exercice de leurs fonctions;

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Bertrand Boire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'achat du drapeau du Jour du Souvenir;

D'afficher le drapeau commémoratif à l'hôtel de ville de la Municipalité à compter du dernier vendredi du mois d'octobre, et ce, jusqu'au 11 novembre 2023 suivant la procédure protocolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-06-183 Demande de soutien financier - 200e Église Odelltown

01. Considérant une demande d'appui financier pour le 200e de l'église d'Odelltown;
02. Considérant que la somme reçue permettra la mise en place d'une fin de semaine d'activités gratuites pour le grand public afin de présenter l'histoire de l'église qui est un des rares lieux de culte de l'époque encore en usage;
03. Considérant que l'église Odelltown a un intérêt patrimonial et historique important dans la région;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer un montant de 100\$ en appui à la tenue des activités en lien avec la célébration du 200e de l'église Odelltown.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

Ajout du point 11.2 concernant une demande d'appui financier pour la tenue des activités du 200e de l'église Odelltown.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

2023-06-184 LEVÉE DE LA SÉANCE

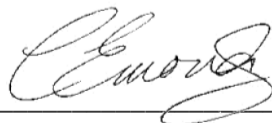
Sur proposition de M. Jean-François Boire,
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 20h36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



JEAN-MARIE MERCIER
MAIRE



CATHERINE EMOND,
DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR
INTÉRIM

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**APPROBATION PAR
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIER MERCIER
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE MARDI, LE 13 JUIN 2023 À 20H00 (ARTICLE 142 du C.M.)**

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance ordinaire du Mardi, le 13 juin 2023 à 20h00 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 22 juin 2023



Jean-Marie Mercier,
Maire